

Observatoire de l'habitat en Drôme et en Ardèche

Comité technique de pilotage

Jeudi 10 décembre 2020 à 10 heures

à l'ADIL 26, salle de la Chapelle, 44 rue Faventines à Valence

La mission départementale d'observation de l'habitat a été créée en 2003 dans la Drôme dans le cadre d'une charte tripartite signée par le Préfet de la Drôme, le Président du Conseil général de la Drôme et la Présidente de l'ADIL 26. 10 ans plus tard en 2013, cette mission était étendue au département de l'Ardèche dans le cadre d'une charte tripartite ardéchoise.

Le partenariat de l'observatoire de l'habitat en Drôme et en Ardèche réunit les Départements, les services de l'Etat, un grand nombre d'EPCI, l'EPORA, la CAF, la MSA, des acteurs de l'habitat et du logement de part et d'autre du Rhône.

Depuis 2019 la gouvernance de l'observatoire de l'habitat en Drôme et en Ardèche s'organise dans le cadre d'un comité de pilotage bi-départemental.

ORDRE DU JOUR

10h00 - Accueil, café

10h15 – Introduction

Hervé Chaboud, Président de l'ADIL 26, Conseiller départemental de la Drôme

10h30 – L'organisation et les moyens de l'observatoire de l'habitat, présentation de son équipe renouvelée

11h00 – Panorama de l'activité et points forts de l'année 2020

11h30 - Eléments de programmation 2021 et tour de table

12h00 – Conclusion

Echanges
et propositions